

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

FAIT DIVERS

**LA RECETTE
MIRACLE P.4**

CENTRE D'APPEL

8201

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Violente manifestation des élèves à Dapaong : La STT espérait la mort de trois élèves pour booster sa plate forme revendicative



Des élèves armés de bâtons, cailloux ...dans les rues

Nadou Lawson, Gilbert Tsolényanu et Atchi Walla ont déjà commandé des vêtements noirs et des fleurs pour jeter à la mer en **P.3** mémoire de ces victimes

Tirage au sort du positionnement des cinq candidats sur le bulletin de vote :

**Jean-Pierre Fabre premier
et Faure Gnassingbé dernier**

Dieu a-t-il choisi déjà le vainqueur du scrutin du 15 avril ?

**MATTHIEU 20 VERSET 16 : " Ainsi les derniers seront
les premiers, et les premiers seront les derniers." P.3**



Faure Gnassingbé, candidat de UNIR

Jean-Pierre Fabre, candidat CAP 2015

**CONFIDENTIEL : Un vaste
complot contre la RDC et le Togo déjoué :
Le mouvement "YEN A MARRE" et
"LE BALAI CITOYEN" dans le viseur**



Le mouvement "YEN A MARRE" P.4

Poursuite du projet de modernisation des infrastructures routières :



Faure Gnassingbé donnant le coup de pioche du démarrage des travaux

**Le chef de l'Etat
lance les travaux
des tronçons P.5
Tabligbo-Aného et
Amégran-Afagnan**

**P.2 LA DOSI A VISITÉ
HIER LE MARCHÉ DE BÈ**

Le Togo participera à l'exposition universelle en mai prochain en Italie

" Nourrir la planète, énergie pour la vie ", c'est le thème retenu pour l'exposition universelle " expo milano 2015 " qui se tiendra à Milan en Italie. Cette exposition qui se déroulera du 1er mai au 31 octobre en Italie, verra la participation de 149 pays dont le Togo.

Cette information a été donnée lors d'une conférence de presse tenue hier à Lomé par le ministère du Commerce et de la promotion du secteur privé et celui de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche.

Cette exposition universelle veut inclure tout ce qui touche à l'alimentation, au problème de la sous-alimentation dans certaines régions du monde mais aussi à la thématique liée aux Organismes Génétiquement

Modifiés (OGM). Le Togo, va, au cours de ce rendez-vous mondial, apporter sa contribution dans le cluster des " céréales et tubercules " autour du sous thème : " contribution des céréales et tubercules à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations du Togo ".

Selon la ministre du Commerce et de la promotion du secteur privé, Mme Essozimna Balouki Léguézim, il s'agit pour notre pays de montrer aux yeux du monde ses potentialités et son savoir-faire dans le domaine des céréales comme le maïs, la sorgho, le mil, le fonio et les tubercules tels que le manioc, l'igname et la patate douce. " Il s'agit de faire connaître à la communauté Internationale, les céréales et les tubercules cultivés et consommés au Togo, les



La table lors de la rencontre

performances enregistrées, les potentialités existantes aux différents niveaux de la chaîne des valeurs et de démontrer la place des céréales et des tubercules dans l'alimentation et la sécurité alimentaire au Togo en vue de l'atteinte de l'objectif N°1 des

Objectifs du Millénaire pour le Développement(OMD) qui est d'éliminer l'extrême pauvreté et la faim", a laissé entendre le ministre.

L'occasion sera donc donnée au Togo de faire découvrir aux yeux du monde son patrimoine

de connaissances sur les produits agricoles, de les promouvoir puis de bénéficier des différentes approches de solutions que proposeront d'autres pays pour mieux développer la production, assurer une meilleure transformation et une commercialisation de nos produits.

Pour sa part, le ministre de l'Agriculture, le Col Ouro-Koura Agadazi, pense que cette participation du Togo lui permettra de disposer de tous les outils pour s'installer confortablement dans le panier des pays exportateurs de produits semi ou totalement transformés. " Cette exposition universelle "Expo Milano 2015 " va attirer des ressources financières pour consolider l'économie de notre pays", a souligné le ministre Agadazi.

Espoir Dao

La DOSI a visité hier le marché de Bè

Comme annoncé depuis le 02 mars dernier, la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI) fait le tour des marchés du Togo pour sensibiliser les commerçants afin de les amener à s'organiser pour une retraite paisible. Hier, c'était au tour des commerçants des marchés Bè, Dzifa-Kpota, Ahligo, St Michel et Amoutivé d'être entretenus.



La Directrice de la DOSI, IMme Ingrid Awadé

Plusieurs institutions étaient présentes, notamment le FNFI, la CAMEG-Togo, la direction de la Nationalité et du Sceau, l'INAM, l'EPAM, CNSS, le ministère du Commerce, etc. Le souci majeur de la DOSI est de faire en sorte que les commerçants des

marchés bénéficient de l'aide du gouvernement à travers le Fonds National pour la Finance Inclusive (FNFI), notamment ses deux derniers produits lancés le 09 mars 2015 par le Chef de

l'Etat, Faure Gnassingbé. Il s'agit de l'Accès des Jeunes aux Services Financiers (AJSEF) et l'Accès des Agriculteurs aux Services Financiers (AGRISEF). Les commerçants ont été sensi-

bilisés sur la consommation des viandes en général pour éviter le mal qui sévit dans les pays de la sous région depuis un bon bout de temps, Ebola. Nous devons manger les viandes dont les cartons sont tamponnés. Par ailleurs, ils ont été informés que le gouvernement togolais a pensé à la population vulnérable en distribuant gratuitement depuis un moment le produit Quaterm dans les hôpitaux pour les premiers soins des patients souffrant du paludisme.

Dans le même sens, le produit Athemeter est vendu à 120 FCFA au lieu de 650 FCFA pour les enfants et 180 FCFA au lieu de 1000 FCFA pour les adultes afin de permettre à tout le monde

de se soigner à moindre coût. Ils ont été également informés que la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) qui était réservée avant aux fonctionnaires est depuis trois ans est ouverte aussi aux commerçants et aux artisans de tout genre qui peuvent désormais épargner de l'argent pour leur retraite et les congés de maternité des femmes.

La DOSI projette créer une mutuelle d'épargne pour les commerçants des marchés. Ceci pour les aider dans le cursus commercial et à leur retraite. Quant au souci de pièce d'identité que ces commerçants des marchés ont souvent, la DOSI a négocié avec le gouvernement.

Ils peuvent désormais obtenir leur Carte d'Identité avec seulement leur Naissance.

L'ambiance lors de cette rencontre a été entretenue par des artistes comme Cécile Méba, Oli Big, Gogoligo et plusieurs groupes folkloriques.

Carole AGHEY

Baliser la voie à une présidentielle 2015 apaisée :

Les acteurs politiques et de la société civile outillés sur " la gestion du contentieux électoral "

Dans la perspective de l'organisation d'élections transparentes et apaisées au Togo, la Cour Constitutionnelle, en collaboration avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), a convié les principaux acteurs impliqués dans le processus électoral au Togo, notamment les institutions nationales concernées, la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH), les acteurs politiques, les ONG, les médias, à un séminaire sous-régional sur " la gestion du contentieux électoral ".



La table d'honneur à l'ouverture des travaux dudit séminaire

du PNUD, se veut " un outil de sensibilisation et de mobilisation à l'endroit de tous les acteurs impliqués dans le processus au Togo ". Il s'agit de renforcer leurs capacités afin de leur permettre de mieux tirer les leçons de l'expérience passée pour d'améliorer l'organisation et " la gestion du prochain scrutin présidentiel dans l'optique du renforcement de la démocratie, de l'Etat de droit " et de la paix sociale au Togo, a souligné, à l'ouverture

des travaux dudit séminaire, le président de la Cour Constitutionnelle, Aboudou Assouma.

Pour y parvenir, plusieurs thématiques étaient au menu de cette session de formation, à savoir : " La présentation de la Cour Constitutionnelle du Togo ", par le juge Koffi Tagbé, Conseiller et membre de cette Cour ; " La présentation des textes sur le contentieux électoral au Togo ", par Mama-Sani

Aboudou-Salami, membre de la Cour Constitutionnelle ; " L'apport des délégués de la Cour dans la gestion du contentieux électoral ", par le Professeur Mipamb Nahm-Tchougli, membre de la Cour Constitutionnelle ; " Les expériences des institutions impliquées dans le processus électoral ", notamment du Bénin, du Niger et du Togo (Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales, Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC)).

Les différents thèmes développés au cours de ce séminaire conjugués avec les échanges d'expériences des Cours Constitutionnelles sœurs du Bénin et du Niger, et soutenus par les apports des experts de l'OIF et du PNUD, permettre

Suite la page 7

CHRONIQUE de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

Directeur de la Publication

ALIZIOU ESSODINA
90 01 21 69

REDACTION

AGBANDA Pierre
Carole AGHEY
A. KAPO
B. Talom.
Jean-Pierre B.

Imprimerie St Louis
Tirage : 2000 ex.

Violente manifestation des élèves à Dapaong : La STT attendait la mort de trois élèves pour booster sa plate forme revendicative Nadou Lawson, Gilbert Tsolényanu et Atchi Walla ont déjà commandé des vêtements noirs et des fleurs pour jeter à la mer en mémoire de ces victimes

La Synergie des Travailleurs du Togo (STT) vient de mettre en exécution ses menaces après avoir volontairement claqué la porte des discussions. Les responsables de la STT qui ont inventé une nouvelle méthode de revendication expérimentée actuellement au Tchad et au Gabon, sont à pied d'œuvre. Cette nouvelle méthode consiste à déverser les élèves dans la rue pour soi-disant réclamer leurs enseignants.



Dr Atchi Walla



Nadou Lawson, coordinatrice STT



Dr Gilbert Tsolényanu

C'est du jamais vu au Togo et même ailleurs avant la création de la STT : associer à la grève les enfants qui ne comprennent rien à des revendications d'ordre salarial. Mais c'est l'arme fatale que brandit cette organisation qui se dit syndicale mais qui utilise des méthodes qui sortent du cadre syndical.

En quittant la table des discussions, la bande à Nadou Lawson comptait exclusivement sur les élèves pour pousser le gouvernement à accepter sa plate-forme revendicative. Et ceci parce qu'en 2013, la même méthode de revendication lui avait permis d'obtenir gain de cause mais en sacrifiant deux innocents élèves de Dapaong, en l'occurrence Douiti et Synalèng.

A l'époque, Nadou Lawson et ses comparses Tsolényanu Gilbert et Walla Atchi... s'étaient habillés en noir pour aller jeter des fleurs à la plage de Lomé et rentrer chez eux en se moquant des familles éplorées en ces ter-

mes : " Leur mort nous a permis d'obtenir gain de cause ". Justement, c'est pour rééditer le même scénario qu'ils ont quitté la table des discussions après avoir signé le relevé de conclusions des premières négociations pour mettre encore une fois en exécution leur plan macabre à Dapaong.

C'est ainsi que leur branche de Dapaong a mis le feu aux poudres toute la semaine dernière. Le point culminant, c'était lundi dernier où Nadou Lawson, Tsolényanu et Walla Atchi avaient espéré qu'il y aurait au moins trois morts pour pousser le gouvernement à des discussions "be to be" en vue de la satisfaction de leur plate-forme revendicative. C'est ainsi que le 12 mars, à la tête du cortège drainant d'innocents élèves, les "talibans de la STT" se sont pris à la Direction Régionale de l'Enseignement (DRE) des Savanes et à l'Inspection de l'Enseignement Secondaire Général de Dapaong.

Le lendemain 13 mars, les

vandales de la Synergie ont lancé un assaut sur l'école primaire de la gendarmerie de Dapaong, molestant le directeur de cet établissement pour le fait qu'il a empêché ses élèves de sortir dans la rue. Et pourtant ce directeur d'école est membre de la STT mais avait refusé d'appliquer la méthode de cette centrale qui consiste à sacrifier les enfants sur l'autel de ses revendications.

Le dimanche qui a suivi, les membres du bureau de la STT de Dapaong, après avoir violemment tabassé le directeur de l'école primaire de la gendarmerie, ont voulu tenir une assemblée générale. Les parents et sympathisants du directeur ont fait irruption pour leur régler des comptes. Le lundi 15 mars, les miliciens de la Synergie s'attaquent aux bureaux de la préfecture et à l'hôtel de Dapaong où une délégation ministérielle était venue justement les entretenir sur la crise.

Les bureaux de la préfecture ont été mis à sac mais les forces

de sécurité ont réussi à maîtriser les vandales au niveau de l'hôtel de Dapaong. Les manifestants de la STT étaient non seulement armés de gourdins, de machettes et de cailloux, mais aussi ils provoquaient les forces de sécurité afin de les pousser à faire usage de leurs armes à feu et provoquer au moins trois morts très recherchés par le bureau national de cette centrale syndicale. En effet, selon une source proche de la centrale, les responsables souhaiteraient au moins trois morts à brandir au monde entier pour pousser le gouvernement à accepter leur plate-forme.

Pour ce faire, Mme Nadou Lawson, Tsolényanu et Walla auraient demandé à certains membres de se procurer de vêtements noirs et de fleurs pour les besoins de la cause. Si ces informations sont avérées, l'on peut conclure sans se tromper que les derniers événements de Dapaong visaient à engendrer des morts pour permettre à la Synergie d'organiser un pèleri-

nage à la plage pour jeter des fleurs à la mer, et devant les caméras comme elle l'avait déjà fait en 2013 lors du décès des deux élèves. Mais Dieu étant bon, il n'a pas permis que le plan macabre de Nadou Lawson, Tsolényanu Gilbert et Walla Atchi réussisse. Malgré les violences et les provocations à l'endroit des forces de sécurité, aucun élève n'est tombé pour les besoins de la synergie.

Comme on peut le constater, les revendications de la STT n'ont rien à voir avec la revalorisation salariale sinon cette centrale devrait être à la table des discussions qu'elle a préféré quitter pour pousser les élèves dans la rue. Ce faisant, les responsables de la STT ont un agenda caché derrière leurs revendications et en accointance avec un réseau qui vise à empêcher la tenue du prochain scrutin présidentiel et à déstabiliser ainsi le pays.

Selon certaines informations, le porte-parole de la STT, Tsolényanu, a reçu ces derniers temps et régulièrement des transferts d'argent à la banque BSIC. Est-ce pour organiser les violences à travers tout le pays ? D'ailleurs, nombreux sont les enseignants qui commencent par douter de la sincérité de la Synergie et de ses méthodes et bravent la grève pour donner des cours aux élèves. Ils se demandent si les responsables de la Synergie n'exploitent pas leurs revendications pour servir d'autres causes ? What and see !

Aliziou Dominique

Tirage au sort du positionnement des cinq candidats sur le bulletin de vote :

Jean-Pierre Fabre premier et Faure Gnassingbé dernier Dieu a-t-il choisi déjà le vainqueur du scrutin du 15 avril ?

MATTHIEU 20 VERSET 16 : " Ainsi les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers."

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a procédé au tirage au sort du positionnement des cinq candidats en lice sur le bulletin de vote pour l'élection présidentielle du 15 avril prochain. C'était au siège de cette institution le vendredi 13 mars. Au terme de cette opération, le candidat du CAP2015, Jean-Pierre Fabre, est positionné en première place suivi de Me Tchassona Traoré Mouhamed du MCD, Komandega Gerry Taama du NET, Tchabouré Gogué de l'ADDI et Faure Gnassingbé de l'UNIR.

Ce tirage au sort fait jaser certains militants du CAP2015 qui voient dans ce classement le résultat de l'élection présidentielle du 15 avril. Or il ne s'agit que d'un



Jean-Pierre Fabre, candidat du CAP2015



Faure Gnassingbé, candidat de UNIR

tirage au sort qui n'a rien à voir avec l'issue du scrutin. Si l'on doit se référer à la Bible, c'est plutôt les partisans du candidat du parti UNIR qui doivent jubiler car, selon le principe biblique contenu dans Matthieu 20 verset 16 " les derniers seront les premiers et les

premiers seront les derniers ".

Ainsi, Faure Gnassingbé étant le dernier sur le bulletin de vote sera le premier à l'issue du scrutin, tandis que Jean-Pierre Fabre sera dernier au soir du 15 avril. Le président Faure se trouve donc dans le schéma du Seigneur Jésus. Les

partisans du CAP2015 et leurs suppôts doivent se tenir la tête car la position occupée par leur candidat sur le bulletin de vote ne les arrange pas.

D'ailleurs, n'est-ce pas Dieu qui établit un chef ou un roi pour diriger son peuple ? Que dit la Bible ? Romains 13 verset 1-2 souligne : " Que toute personne soit soumise aux autorités supérieures ; car il n'y a point d'autorité qui

ne vienne de Dieu, et les autorités qui existent ont été instituées de Dieu. C'est pourquoi celui qui s'oppose à l'autorité, résiste à l'ordre que Dieu a établi, et ceux qui résistent attireront une condamnation sur eux-mêmes ". L'on peut

dire sans se tromper que le tirage au sort effectué par la CENI en toute transparence reflète la volonté de Dieu qui décide encore une fois de porter Faure Gnassingbé à la tête du Togo.

C'est ce que Dieu a exprimé à travers ce tirage au sort en plaçant Faure Gnassingbé en dernière position sur le bulletin de vote. Les militants du CAP2015 feraient mieux de respecter la volonté de Dieu au soir de la proclamation des résultats car Dieu a déjà choisi son vainqueur pour conduire le peuple Togolais. Il s'agit de Faure Gnassingbé qui deviendra premier dans les urnes alors que le fameux premier sur le bulletin de vote occupera malheureusement la dernière place à la fin de la course. Telle est la volonté de Dieu.

Aliziou Dominique

CONFIDENTIEL : Un vaste complot contre la RDC et le Togo déjoué : Le mouvement "YEN A MARRE" et "LE BALAI CITOYEN" dans le viseur

En janvier dernier, Fadel Barro, président du mouvement sénégalais "Y EN A MARRE" était accueilli en "sauveur" dans notre pays par certains responsables de la société civile. Ceux-ci espéraient obtenir de lui "un bâton magique" leur permettant de chasser du pouvoir le président de la République comme ce fut le cas au Burkina voisin. Mais ils ont vite fait de déchanter, car chaque pays a ses propres réalités. Deux mois après, l'arrestation Fadel Barro et ses amis burkinabé au Congo le 15 mars dernier, fait état d'un plan de déstabilisation du Congo et du Togo en préparation par eux.

L'information fait la Une des médias locaux et internationaux. Fadel Barro, président du mouvement sénégalais "Y EN A MARRE" et deux leaders du BALAI CITOYEN du BURKINA-FASO viennent d'être interpellés en République Démocratique du Congo (RDC).

Ces arrestations qui, à première vue, ressemblent à une atteinte à la liberté d'expression et aux droits de l'Homme, seraient, selon certaines sources bien introduites, les premières actions de l'Etat congolais pour démanteler un grand réseau de conspiration.

En effet, depuis quelques temps, des informations persistantes faisaient état de l'existence d'un plan de déstabilisation à l'échelle internationale, qui visait non seulement les intérêts de la RDC mais s'étendait aussi à d'autres pays, notamment le TOGO.

Selon les premiers éléments d'enquête, les jeunes activistes sénégalais et burkinabé arrêtés seraient les bras exécutants de ce plan dont les derniers préparatifs ont été actés à LOME, la capitale togolaise, durant le mois de janvier 2015 où une réunion de haut niveau a été tenue avec des responsables de mouvements de la société civile togolaise et congolaise.

L'on se souvient effectivement qu'en janvier 2015, le débat sur la candidature de Faure Gnassingbé aux élections d'avril 2015 battait son plein quand FADEL BARRO débarqua par surprise à LOME pour une mission dont les contours n'étaient pas précis.

Durant 72 heures, le jeune sénégalais rencontre les figures de l'opposition, de la société civile, et des journalistes. En marge de ces entrevues, il aurait rencontré secrètement une délégation de la société civile congolaise de passage à Lomé. Celle-ci va repartir de Lomé comme elle était venue c'est-à-dire dans la discrétion totale. Les jours qui suivront seront très sanglants au Congo. La société civile et l'opposition congolaise s'opposent à un projet de loi soumis par le gouvernement congolais. Le bilan des violentes manifestations s'élève à 27 morts selon les sources officielles, plus de 40 tués selon la société civile.

Deux mois après ces violents mouvements, Fadel Barro décide de se rendre en personne à Kinshasa en compagnie cette fois-ci de ses frères d'arme Burkinabé.

L'objectif de cette mission serait d'allumer, dans le pays, des foyers de contestation du pouvoir politique en mettant en place sur tout le territoire congolais de petits groupes d'activistes. Ceux-ci n'auront pas des armes mais apprendront les techniques élémentaires



Le mouvement "YEN A MARRE" et le "Balai citoyen"

de guérilla urbaine, la fabrication des cocktails molotov et autres artifices.

Mais entre-temps, les rencontres de LOME auraient laissé des traces et des fuites seraient remontées aux autorités congolaises qui ne mettent pas longtemps à comprendre la situation politique dans le pays.

La décision est donc prise d'arrêter ces activistes le dimanche 15 mars, quid de ce que cela pourrait susciter au sein de la Communauté Internationale.

Pendant que FADEL BARRO et ses camarades étaient sur le terrain congolais, le décor de la version togolaise de l'opération devrait être planté sous la responsabilité de certains mouvements de la société civile actifs sur le terrain du front social et impliqués dans le processus électoral, ainsi que certaines associations de presse.

On cite du côté de la société civile, la Concertation Nationale de la Société Civile (CNSC) dont le Directeur Exécutif, M. PAUL AMEGANKPO, avait activement participé aux rencontres secrètes de janvier avec FADEL BARRO ; et la Synergie des Travailleurs du Togo (STT), une organisation syndicale très active sur le front social.

On cite également l'ONG "Solidarité et Action pour un Développement Durable" (SADD) dont le Coordonnateur serait un certain YVES DOSSOU.

Dans les rangs des associations de presse, on parle du PPT (Patronat de la Presse Togolaise), une jeune association de presse pilotée par des journalistes proches de l'opposition togolaise.

L'un des responsables de cette association de presse avait séjourné en novembre 2014 à OUAGADOUGOU au lendemain du renversement de BLAISE COMPAORE, où il a été initié aux techniques de révolution et de soulèvement populaire.

Toutes ces organisations n'auraient pas été rencontrées par hasard. Chacune aurait reçu un agenda bien précis dans le scénario qui, à terme, devrait aboutir à

la chute du Régime de FAURE GNASSINGBE.

Ce scénario aurait été défini pour se jouer sur quatre principaux axes qui sont les suivants : le formatage des mentalités ; l'embrasement du front social ; le sabotage du processus électoral ; la préparation des violences post électorales.

Le formatage des mentalités qui consiste à embrigader les esprits par des intoxications des masses, a été dévolu au PPT avec pour chef d'orchestre notre confrère qui a séjourné à Ouagadougou.

Cette mission serait sans doute en rapport avec le dernier communiqué publié le 16 mars à travers lequel le PPT se soustrayait du code de bonne conduite proposé par la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) et adopté par toutes les autres organisations de presse.

L'embrasement du front social, qui se manifeste déjà par la succession des scènes de violences consécutives aux mots d'ordre de grèves, est l'apanage de la STT.

Ce à quoi l'on assiste actuellement est la phase embryonnaire de l'action qui est appelée à dégénérer dans les jours à venir, selon les informations recueillies dans les rangs de cette organisation syndicale.

Le processus électoral actuel, s'il n'est pas déjà infecté, est appelé à tout moment à chambouler sous l'action intelligente de YVES DOSSOU, Coordonnateur de la SADD qui serait en train de ronger en profondeur les activités de la CENI, avec l'apport d'une expertise extérieure.

Enfin, la CNSC financée par les Organisations Internationales, qui s'active dans le processus électoral, serait en réalité en train de préparer un scénario qui déboucherait sur les violences après les résultats du vote.

A première vue, ces éléments pris séparément peuvent apparaître anodins, mais réunis, ils constituent un bon mélange pour produire l'effet d'un cocktail détonant.

Cependant, avec l'arrestation de FADEL BARRO et ses compagnons en RDC, la grande question est maintenant de savoir ce qu'il en sera de la suite du scénario conçu pour le TOGO.

De sources proches des Autorités congolaises, on signale

l'ouverture d'une information judiciaire dont une commission rogatoire sera envoyée dans les prochains jours à LOME pour recueillir d'autres éléments d'enquête.

Pierre ADJIVON / La Nouvelle Tribune

Fait divers

LA RECETTE MIRACLE

Du sperme pour fidéliser son conjoint, c'est du jamais vu. Et pourtant ! Qui aurait cru que pour gagner le cœur de son mari, une compatriote allait cuisiner le sperme de ce dernier pour ensuite le lui servir comme repas ? La tentative a échoué. Mais la suspicion, elle, est encore forte. Le "miraculé" reste toujours méfiant. Il lui est impossible de s'assurer que sa désormais ex femme était vraiment à sa première tentative. Décidément, notre monde est en perpétuelle déperdition.

Cette histoire singulière s'est déroulée à Adéticopé, localité périphérique située au nord de la ville de Lomé. Robert, jeune mais fortuné fonctionnaire de son état, avait intégré en novembre 2013 sa jolie et superbe maison construite dans ladite localité.

Célibataire à l'époque, il avait alors rencontré une âme sœur en la personne d'Elisabeth. Celle-ci avait juste 22 ans révolus. Elle était étudiante en sixième semestre à la faculté des Sciences économiques et de gestion. Elle était, à en croire son entourage et principalement ses parents, libre de tout engagement.

Sa beauté mais aussi son niveau intellectuel n'avaient pas laissé l'homme indifférent. Aussi, avait-il précipité le mariage qui s'était déroulé en grandes pompes à Lomé. Pour combler ses attentes et la "tuer" complètement, il avait follement dépensé pour non seulement l'arroser de présents mais aussi lui offrir un voyage à l'étranger.

Comme elle, ses parents en étaient fiers et comblés pendant que ses amies éprouvaient de la jalousie et surtout de l'envie à son égard. Certes, elle vivait en dehors de cette réalité malicieuse, mais en femme honnête et réfléchie, elle devait se faire une idée. Hélas ! Elle s'est laissé convaincre par un marabout que lui aurait recommandé sa camarade "intime". Celui-ci lui conseilla de cuisiner le sperme de son mari pour ensuite le lui faire consommer. Le but visé était de le "gasser" pour le mettre entièrement sous son contrôle. Il s'agit, à travers cette préparation mystique, de casser toute résistance de l'homme pour ensuite le contraindre à ne dire que "oui" aux désirs de sa compagne.

L'opération, soigneusement préparée, aurait pu réussir, mais contre toute attente, le secret a été décelé par la bonne. Elisabeth n'a pas su qu'entre temps sa bonne était revenue à la maison. Elle l'avait envoyée justement pour remettre un coli à sa complice, une manière de l'éloigner pour dissimuler son forfait.

Malheureusement pour elle, la bonne est rentrée plus tôt. Bien qu'elle ait déjà fini de préparer le repas magique, elle avait malencontreusement oublié de jeter le préservatif qui a servi à recueillir le sperme de l'homme. Elle l'avait abandonné près de la cuisinière. Etant préoccupée à suivre un feuilleton préféré, elle demanda à la bonne de nettoyer la cuisine. La bonne récupéra discrètement le condom qu'elle conserva soigneusement pour ensuite s'en servir comme preuve irréfutable. Elle attendit alors le moment fatidique où le plat miné a été servi pour dévoiler le pot-aux-roses à l'homme.

Bien qu'elle ait avoué sa faute et demandé pardon, Elisabeth n'a pas suscité de pitié. Elle a tout simplement été répudiée et son mari ne serait pas disposé à négocier son retour au foyer conjugal. Quand l'homme propose, Dieu dispose, n'est-ce pas ?

B.TALOM

www.ebene-radio.com
La radio de la diaspora

Poursuite du projet de modernisation des infrastructures routières :

Le chef de l'Etat lance les travaux des tronçons Tabligbo-Aného et Amégran-Afagnan

Les populations des préfectures de Vo, Yoto, Lacs et Bas Mono ont assisté, dans la grande allégresse le mardi 17 mars 2015, au lancement des travaux de réhabilitation des tronçons Tabligbo-Aného, (RN 4) et Amégran-Afagnan (RN 36), longs respectivement de 43 et 12 km.

La cérémonie s'est déroulée à Amégran (préfecture de Vo) en présence du Premier ministre, Arthème Ahoomey-Zunu, du président de l'Assemblée nationale, Dama Dramani et de nombreuses personnalités.

Les travaux de réhabilitation et de renforcement de ces routes nationales transversales



Le Président Faure entouré du PM Ahoomey-Zunu (g) et du Président de l'Assemblée (PA), Dama Dramani, (dte)



Le Président Faure donnant le coup de pioche du démarrage des travaux de réhabilitation des tronçons Tabligbo-Aného et Amégran-Afagnan

financés à environ 39 milliards de FCFA par l'Etat togolais et la Banque ouest africaine de développement (BOAD) ont été confiés à l'entreprise COLAS à

la suite d'un appel d'offres. Les travaux devaient durer 22 mois sous le contrôle du bureau d'étude Groupement B.F.Conseil / ACE.

La réhabilitation de ces tronçons qui desservent Tabligbo, Amégran, Afagnan, Anfoin, Glidji et Aného, se situe dans le cadre du Programme d'Actions Prioritaires du gouvernement en Matière d'Infrastructures Routières. La réalisation de ces tronçons permettra à terme de faciliter le développement socio-économique de la zone Sud-est de la région Maritime, zone de fabrication du ciment et de la culture par excellence du maïs, du manioc, de palmeraies et de tecks.

Les travaux à réaliser concernent entre autres le ter-

rassement de l'emprise, le décaissement des abords de la chaussée, le décapage du terrain naturel, une scarification de la couche de chaussée existante, le terrassement, le revêtement, l'éclairage publics, la construction d'un poste de péage.

La réalisation de ce projet aura un important impact sur la vie des populations des localités traversées par ces routes. Selon le préfet de Vo, Kokou Leguèdè, c'est un événement de taille dans la vie des Togolais et principalement celle des populations bénéficiaires. Car ces nouvelles routes leur permettront de se rapprocher davantage et mettront un terme aux calvaires liés à leur déplacement.

" Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de croissance accélérée et de la promotion de l'emploi et dans le souci de mieux positionner notre pays pour l'émergence, le gouvernement a établi avec l'assistance des bailleurs de fonds, un ambitieux programme d'investissement dans le secteur des infrastructures de transports ", a déclaré le ministre des Travaux Publics et des Transports, Nissao GNOFAM dans son discours de circonstance. Il a souligné que la priorité a été accordée aux axes routiers nécessitant des travaux de réhabilitation ou d'aménagement en vue de consolider la croissance économique du pays.

L'objectif principal des deux projets est, selon le ministre, de désenclaver toute la Région Maritime. Il a en outre précisé que de par leur localisation stratégique, ces axes facilitent les échanges avec le Bénin, favorisant ainsi l'intégration sous-régionale.

Construites en 1969 avec une base en latérite naturelle crue et un revêtement en enduit superficiel bicouche, ces routes, bien que réhabilitées en 1980, ont atteint leur seuil de fatigue qui se traduit par la dégradation avancée observable sur toute la distance.

La nouvelle route se présentera sous forme d'une chaussée en rase campagne de 7,4 m de large avec 2 accotements de 1,5 m de part et d'autre, soit une plateforme de 10, 4 m.

En agglomération, la largeur de la plateforme passe à 3 m avec une chaussée de 9 m, 2 bandes d'arrêt d'urgence d'un mètre de large et 2 trottoirs de 2 m de large chacun.

Pierre Agbada



Faure Gnassingbé accueilli par une foule nombreuse

Règlement 14 de l'UEMOA relatif au contrôle de la charge à l'essieu :

Le Conseil National des Chargeurs du Togo sensibilise les transporteurs sur la mise en application de la norme

Trois mois après son lancement au Togo, le règlement 14 de l'UEMOA relatif au respect du gabarit, du poids et de la charge à l'essieu peine à se faire respecter par les transporteurs qui ne l'ont pas encore pleinement intégré dans leurs habitudes. Des réticences sont régulièrement observées sur le site de pesage de Djérouyé. C'est en tout cas le constat du Conseil National des Chargeurs du Togo (CNCT) qui a décidé de veiller au respect de cette norme communautaire à travers une série de sensibilisations à l'endroit des transporteurs.

Lundi 16 mars dernier, une journée de sensibilisation a été organisée à Lomé à l'intention de cette catégorie d'usagers de la route. Plusieurs responsables et membres des syndicats de transporteurs, ainsi que les représentants des forces de l'ordre ont pris part à cette séance.

Cette initiative, à en croire ses auteurs, vise à faire du transport, un secteur dépourvu de risques liés à l'ignorance, à l'incivisme ou à l'entêtement des



La table d'honneur lors de la rencontre

usagers de la route.

Selon eux, il était impérieux de répreciser les éléments du contenu de ce règlement 14, afin d'éveiller la conscience des transporteurs, des chargeurs et des transitaires sur les conséquences de la surcharge sur le transporteur, par rapport à l'Etat et par rapport à eux-mêmes.

Il s'agit également de faire du principal usager qu'est le transporteur, un professionnel responsable, soucieux du bon état de son véhicule et des infrastructures routières, support important de communication à l'ère du transport multimodal.

En livrant le discours du directeur général du CNCT, Mme ALIKI Solim a indiqué que " l'incivisme et l'incivisme tuent autant que la surcharge routière ". Elle a pour cela invité les transporteurs au respect des règles qui régissent le secteur des transports.

" ...La surcharge des véhicules est nuisible pour nos routes et notre économie. Il n'est point un secret qu'au-delà de la durée de vie normale d'une route, la surcharge constitue d'une part un phénomène anormal qui accélère la dégradation rapide et avant terme de ces ouvrages

onéreux, et d'autre part une source d'insécurité routière ", a ajouté Mme ALIKI, soulignant qu'il a été prouvé que dans notre espace communautaire, les coûts socio-économiques des accidents de la route représentent entre 1 et 2% du produit intérieur brut des Etats de l'Union.

Les participants à cette journée de sensibilisation ont suivi trois communications proprement dites portant notamment sur " les principaux axes du Règlement 14/2005/CM/UEMOA ", " Le choix des routes, la nature des routes et leur durée théorique de vie ", " Les inconvénients de la surcharge du véhicule gros porteur routier et l'assistance routière du CNCT ". Ces communications ont été suivies du " Soutien de l'UNATROT et de l'UPRAD aux communications précédentes et exhortation à l'endroit des transitaires pour la mise en application du Règlement 14 ".
Rappelons que des peines sont prévues contre les contrevenants à ce règlement communautaire. Cette sensibilisation se fera sur toute l'étendue du territoire national.

Pierre A.

Lisez tous les jeudis votre Journal "Chronique de la Semaine"

Le MJPG, le MSF, le NJSPF sont formels :

"Nul ne peut paralyser le processus électoral en cours"

Vendredi dernier, trois regroupements de jeunes, en l'occurrence le Mouvement des Jeunes pour la Popularisation de la bonne Gouvernance (MJPG) encore appelé Majorité silencieuse, la Nouvelle jeunesse de Soutien au Président Faure (NJSPF) et le Mouvement de Soutien à Faure (MSF) ont fustigé, lors d'une rencontre avec la presse, l'attitude des élèves et étudiants, des Organisations de Défense des Droits de l'Homme (ODDH) et des syndicats des travailleurs qui selon eux cherchent à empêcher le scrutin d'avril prochain.



Vue partielle de l'assistance lors de la rencontre

Cette rencontre avec la presse a permis à ces 3 mouvements de donner leur position sur la

situation socio politique qui prévaut dans notre pays depuis quelques semaines. Fidèles à leur vision des choses, ces mouvements ont rigoureusement condamné les grèves de la Synergie des Travailleurs du

Togo (STT), les manifestations des élèves et étudiants dans les rues et les sorties fracassantes des Organisations de Défense des Droits de l'Homme (ODDH). La jeunesse consciente que constituent ces mouvements

s'indigne des grèves de la STT qui n'ont rien à voir avec une lutte syndicale. " Certains syndicalistes font la grève à tort et à travers pour un oui ou un non ", a déploré le porte-parole de la Majorité silencieuse, Koffi Agbessi.

Les trois mouvements convient les élèves et les étudiants à se consacrer à leurs études et à laisser le soin à leurs aînés de s'occuper des débats politiques. " La Jeunesse consciente exhorte les étudiants et élèves manipulés à s'intéresser à leurs cours en laissant les politiciens à leurs aînés qui en sont les champions mais qui ne savent ni créer, ni promouvoir des emplois ", a souligné Koffi Agbessi.

" Ceux qui instrumentalisent

ces jeunes n'ont aucun programme pour eux et ne pensent qu'à leurs propres intérêts qui se résument à la prise du pouvoir ", a-t-il ajouté tout en demandant aux parents d'élèves de bien accomplir leurs missions en exerçant un minimum de contrôle et d'autorité sur leurs enfants.

Concernant la tenue du prochain scrutin présidentiel, les trois mouvements restent convaincus que " nul ne peut paralyser le processus électoral en cours " et lancent un appel pressant aussi bien aux élèves et étudiants instrumentalisés qu'aux syndicalistes et défenseurs des droits de l'homme à revenir à de meilleurs sentiments pour une élection apaisée et transparente.

Espoir Dao

Signature du code de bonne conduite du journaliste en période électorale

Après la formation des journalistes à Kpalimé et à Kara les 10 et 11 mars dernier, la HAAC, en partenariat avec le PNUD, a procédé vendredi dernier à la signature du code de bonne conduite avec les médias pour une couverture responsable de l'élection présidentielle du 15 avril prochain.

Composé de 13 articles, ce document permettra aux journalistes de faire preuve d'objectivité, d'équilibre, d'équité et surtout de plus d'ouverture et de pluralisme dans le traitement des informations sur les candidats. Selon le président de la

Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC), Biossey Kokou Tozoun, le principe de pluralisme d'information veut que le journaliste s'abreuve de plusieurs sources, qu'il recueille une diversité de points de vue afin qu'aucune entité au scrutin présidentiel ne se sente lésée ni privilégiée. " Il faut que le journaliste respecte un certain nombre de règles et de principes en période électorale ", a souligné le président de la HAAC.

Pour sa part, la représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) au Togo, Khardiata Lo N'Diaye a convié les journalistes à s'appro-



Le Président de la HAAC, Kokou Tozoun, recevant le Code de Bonne conduite des mains du Représentant résident du PNUD au Togo, Mme Khardiata Lo N'diaye

prier certaines valeurs universelles et sociales en période électorale. " Le code de bonne

conduite vient compléter par la dimension éthique les actions de renforcement technique et struc-

turel. Nous avons bon espoir que la conjugaison harmonieuse de ces efforts permettra à la presse togolaise jeune mais active de remplir sa mission en contribuant une fois encore à une élection libre, transparente et apaisée ", a-t-elle laissé entendre.

Ce code de bonne conduite devant régir le travail des journalistes au cours du prochain scrutin présidentiel vient répondre aux attentes des professionnels des médias dans l'exercice de leur rôle d'accompagnement et d'appui du Togo à plus d'ouverture et de pluralisme d'opinions et de courants de pensée.

Espoir Dao

Journée FIFA / Ile Maurice - Togo le 28 mars :

L'ancien capitaine Abalo Dosseh sur le banc des Eperviers

Dans le cadre de la journée FIFA de cette fin de mois, les Eperviers du Togo laissés sans entraîneur depuis la fin du mandat du décevant Tchanié Tchakala il y a quelques mois déjà, vont jouer en match amical l'Ile Maurice le 28 mars. Pour cette confrontation, le staff technique du onze national du Togo sera confié momentanément à l'ancien capitaine des Eperviers, Jean-Paul Abalo Dosseh.



Les Eperviers du Togo (Archives)



Abalo Dosseh

Pour cette première sortie depuis leur élimination de la campagne pour la phase finale de la 30ème édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), les Eperviers du Togo veulent mettre

à profit la journée FIFA de ce mois de mars pour déjà préparer les prochaines éliminatoires de cette compétition. Et l'occasion

paraît belle même si le Onze national togolais est resté sans dirigeant depuis la fin du contrat éclair de l'ex éternel adjoint des "sorcières blancs" cooptés pour gérer l'effectif togolais.

Pour cette première sortie, les dirigeants du football togolais ont fait appel à un ancien leader de la maison des "jaunes", Jean-Paul Abalo Dosseh, pour conduire la sélection en attendant de trouver un preneur.

Et l'ex-capitaine des Eperviers qui avait déjà émis le vœu de diriger cette sélection,

n'a pas mis beaucoup de temps pour prendre ses nouvelles fonctions. Il a convoqué une liste de 20 joueurs, des noms déjà connus, pour ce premier test avec une sélection du bas du tableau, l'Ile Maurice. On attend de voir la touche Abalo Dosseh sur la sélection nationale, lui qui a longtemps porté le brassard de capitaine de cette sélection et qui a fini par embrasser à la fin de sa carrière le métier d'entraîneur.

La liste des 20 Eperviers

convoqués :

Gardiens : Kossi Agassa (Reims - France), Jean-Robert Klomégan (As Togo Port - Togo)

Défenseurs : Sadate Ouro-Akoriko (Amazulu - Afrique du Sud), Alban Sabah (Dresde - Allemagne), Djene Ortega Dakonam (Alcorcon - Espagne), Serge Akakpo (Hoverla - Ukraine), Mamah Abdoul Gafar (Dacia - Moldavie), Mawouna Amevor (Go Ahead Eagles - Pays Bas), Kossivi Nouwoklo (As Togo Port-Togo), Kokou Donou (Semassi - Togo)

Milieux : Alaixys Romao (OM - France), Floyd Ayité (Basti - France), Komlan Amewou (Al Shaab - EAU), Mathieu Dossevi (Olympiakos - Grèce), Dové Womé (Super Sport - Afrique du Sud), Prince Ségbéfi (Zorya Luhansk - Ukraine)

Attaquants : Adébayor Shéyi (Tottenham - Angleterre), Jonathan Ayité (Alanyaspor - Turquie), Serge Gakpé (FC Nantes - France), Atakora Lalawélé (Helsingborgs - Suède).

JPB



www.togoportail.net

Pour en savoir sur les actualités d'ici et d'ailleurs, consultez désormais votre site d'informations générales togoportail.net "togoportail, toute l'information votre porte"

Présidentielle du 15 avril 2015 :

Quatre organisations de presse bénéficient de 95 millions du PNUD

Nul ne peut dénier aux médias leur rôle primordial dans les différentes étapes du processus électoral. Aussi doivent-ils disposer de moyens adéquats pour assumer pleinement le rôle qui est le leur dans un tel processus qui requiert l'implication de plusieurs acteurs. C'est conscient de cette implication dans la prochaine présidentielle que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a décidé d'apporter son soutien financier aux professionnels des médias en vue, entre autres, de former les journalistes dans l'optique d'aboutir à une



Echange de documents après la signature de la convention de financement

élection libre, transparente et surtout apaisée.

Hier, une convention de financement a été signée à

Lomé, entre le PNUD et quatre organisations des professionnels des médias. Par cette convention la première du genre, le PNUD octroie une enveloppe de

95 millions de FCFA à l'Observatoire Togolais des Médias (OTM), de l'Union des Radios et Télévisions du Togo (URATEL), du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) et du Patronat de la Presse Togolaise (PPT).

Cette enveloppe devra permettre de préparer les médias en vue de garantir une élection présidentielle transparente, libre et apaisée. Il s'agira pour ces organisations de presse de faire non seulement le monitoring des journaux, des sites internet, mais aussi celui des programmes des radios et télévisions de la place.

Selon le représentant résident adjoint du PNUD, Siaka Coulibaly, il s'agit d'un " accompagnement pour un appui au processus électoral, pour une élection libre, transparente, sincère et apaisée ". Mais, souli-

gne-t-il, de ces quatre qualités précitées, " celle qui fonde la confiance est bien la transparence, or elle repose entre autres sur l'existence et la validité d'une presse professionnelle, indépendante, plurielle et respectueuse de la déontologie "

Insistant sur le " rôle déterminant des médias " en cette période électorale, le représentant de la plate-forme médias, Augustin Sizing, a relevé que ce projet consiste non seulement à faire un travail d'agence, d'édition d'un guide du journaliste, de vulgarisation du guide de Reporter sans frontière (RSF), mais aussi une sorte de plate-forme de collecte, de stockage, de traitement, de gestion et de diffusion de l'opération, de conception de gilets et de sensibilisation.

JPB

Baliser la voie à une présidentielle 2015 apaisée :

Les acteurs politiques et de la société civile outillés sur " la gestion du contentieux électoral "

Suite de la page 2

assurément à la Cour Constitutionnelle du Togo de jouer pleinement sa partition et aux autres acteurs impliqués dans le processus électoral de mieux appréhender le règlement des contentieux électoraux qui pourrait naître de la prochaine présidentielle, ceci en vue de préserver la paix sociale au Togo.

Cette session de formation a permis à chacun des acteurs clés du processus électoral de " faire leur propre analyse de la situation passée ", bref une autocritique en vue de " relever les insuffisances et les défis " pour les prochains scrutins au Togo. A ce propos, le Représentant-Résident du PNUD au Togo, Mme Khardiata Lo N'diaye, avait relevé à l'ouverture des travaux dudit séminaire que la démocratie se " construit édifice par édifice et les acquis des cycles électoraux doivent être capitalisés et enri-

chis dans le but de mieux enraciner les règles et les valeurs électorales dans le vécu de tous les acteurs institutionnels et politiques, pour le plus grand bonheur du peuple togolais "

Notons que la Cour Constitutionnelle, au terme de l'article 104 de la loi fondamentale, " juge de la régularité des consultations référendaires, des élections présidentielles, législatives et sénatoriales " (al.1) et " elle statue sur le contentieux de ces consultations et élections ". Juridiction permanente, la Cour qui statue en formation unique, a une compétence définie par le constituant et le législateur. Cette compétence est de deux sortes : consultative, quant une requête à elle adressée, en dehors de tout litige, elle permet d'éclairer une institution avant toute prise de décision ; contentieuse lorsqu'elle intervient soit pour le contrôle de la constitutionnalité des lois ou de la régularité des élections, soit pour

réguler le fonctionnement des institutions et de l'activité des pouvoirs publics, soit pour se porter garante des droits fondamentaux. Mais tout ceci ne se passe pas sans difficultés tant il faut suivre une certaine démarche rigoureuse trop souvent mal comprise par le requérant ou simplement frappé d'irrecevabilité.

Somme toute, comme l'ont souligné les experts présents à ce séminaire, les textes électoraux en Afrique doivent faire l'objet d'une relecture minutieuse, consensuelle et sans exclusion en vue de définir des bases consensuelles et préventives des différents contentieux et d'aboutir à un jeu électoral sain, dépourvu de tout manquement susceptible de porter atteinte à la paix sociale. Et là encore, il ne faut pas ignorer " le devoir d'ingratitude " du juge constitutionnel vis-à-vis de son " bienfaiteur ".

JPB

Grande mission médico-chirurgicale humanitaire Aimes-Afrique dans les Régions des Plateaux et Maritime

L'ONG Aimes-Afrique organise, du 15 au 28 mars 2015, deux grandes missions médico-chirurgicales humanitaires dans les Régions des Plateaux-Ouest (Amou, Akébou, Wawa) et Maritime (Kévé, Zio).

tes dans les villages et hameaux reculés de ces deux régions.

Fidèle à sa devise qui consiste à " Amener l'hôpital vers les populations ", Aimes-Afrique a déjà fait profiter de ses activités à plusieurs



Une opération chirurgicale avec les médecins de Aimes-Afrique

Il est prévu la consultation de 5.000 malades dans 5 spécialités. 10.000 enfants seront également déparasités et 500 patients retrouveront leur sourire grâce aux opérations gratui-

patients dans les cinq régions du pays et favorisé le déplacement de certains malades à l'étranger pour des soins spécifiques.

P.A.

JE SUIS NATA, SAUVEZ-MOI !
s'il-vous-plait faites-moi un don

Né le 14 juillet 2015 à Dapaong au nord du Togo, à peine 6 mois, 9 kg, 57cm), le bébé Nataniman KOLANI de mère apprentie couturière âgée de 22 ans et d'un père en classe de terminale s'accroche à la vie malgré la douleur et les pleurs. Le nourrisson souffre d'une malformation (meningo-encéphalocèle) grave à la tête mais curable aux bons soins de AIMES-AFRIQUE.

L'enfant Nataniman KOLANI a grandement besoin de votre générosité pour vivre et grandir.

Par virement : N° 7090141407717001
Code Swift : ECOCTGTG RIB 60
Par chèque : AIMES-AFRIQUE (NATA KOLANI)
Par Western Union : Mme AMOUSSOU Atsoupi Delali Erica
Par Moov Flooz : *155*2*97966760*Montant à envoyer*Code de sécurité de votre compte Flooz #

fais un geste et sauve une vie

Merci de nous contacter sur 777 (Moov)
Sur 900028595 (Togocel)
Sur 23201515 (Illico)
Par mail : info@aimes-afrique.org

La liste des donateurs à consulter sur le site www.aimes-afrique.org
*Après accord des donateurs - Liste actualisée chaque 15 du mois

CENTRE D'APPEL

8201

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES



Alerte Virus Ebola

EBOLA : EVITONS TOUS LA PROPAGATION DU VIRUS!

Le virus Ebola, maladie virale hautement contagieuse et très mortelle, sévit depuis quelques mois dans la sous-région ouest africaine. L'Organisation Mondiale de la Santé, OMS, vient de décréter l'épidémie comme une « **urgence de santé publique de portée mondiale** ».

Cela indique donc qu'une mobilisation générale doit être engagée par tous pour éviter la propagation du virus.

Signalons au Centre de Santé le plus proche, aux numéros d'urgences habituels et au **numéro vert 111**, tout cas suspect présentant l'un des signes cliniques accompagnant une forte fièvre suivants :

- diarrhée sanglante
- selles noires
- saignement du nez, de la peau, des gencives ou à tout autre endroit du corps
- sang dans les urines
- crachats contenant des traces de sang
- sang dans les vomissements.

Evitons la contagion de la maladie en observant le respect scrupuleux des règles élémentaires de prévention suivantes :

- éviter tout contact direct avec les personnes malades ou mortes de la maladie
- éviter de manipuler du sang, des sécrétions, des organes ou des liquides biologiques d'animaux ou de personnes infectés,
- ne pas manipuler les gibiers tels que les agoutis, les rats, les souris, les porcs épics, les lièvres, les antilopes, les chauves-souris, les chimpanzés, les gorilles (vivants ou morts).

Evitons tous la propagation du virus d'Ebola !

CECI EST UN MESSAGE DU CONSEIL NATIONAL DES PATRONS DE PRESSE.